

COLLÈGE DE MONTRÉAL



DOCUMENT DE PARTENARIAT

# LE GALA-BÉNÉFICE DU 250<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Le vendredi 21 avril 2017

De pierres et  
de lumières



**Collège de Montréal**

Le Premier Collège de Montréal

1931, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec)  
H3H 1E3

cdm@college-montreal.qc.ca  
www.college-montreal.qc.ca  
514 933-7397



## TABLEAU DES AVANTAGES OFFERTS PAR CATÉGORIE

AVANTAGES	25 000 \$ Partenaire principal en titre	20 000 \$ Copartenaire principal	15 000 \$ Grand partenaire	10 000 \$ Partenaire majeur	5 000 \$ Partenaire associé	2 500 \$ Partenaire ami	6 500 \$ Table vip
BILLETS VIP (650 \$ PAR BILLET)	20 billets (valeur de 13 000 \$)	16 billets (valeur de 10 400 \$)	10 billets (valeur de 6 500 \$)	6 billets (valeur de 3 900 \$)	4 billets (valeur de 2 600 \$)	2 billets (valeur de 1 300 \$)	10 billets (valeur de 6 500 \$)
Coprésidence d'honneur	✓	—	—	—	—	—	—
Vice-présidence d'honneur	—	✓	—	—	—	—	—
Membre du Comité d'honneur	—	—	✓	—	—	—	—
Logo en tête d'affiche	1 <sup>re</sup> position	2 <sup>e</sup> position	—	—	—	—	—
Papier en-tête (lettre de présentation)	1 <sup>re</sup> position	2 <sup>e</sup> position	3 <sup>e</sup> position	4 <sup>e</sup> position	—	—	—
Document « Réservez la date »	1 <sup>re</sup> position	2 <sup>e</sup> position	3 <sup>e</sup> position	4 <sup>e</sup> position	—	—	—
Invitations officielles et menus	1 <sup>re</sup> position	2 <sup>e</sup> position	3 <sup>e</sup> position	4 <sup>e</sup> position	5 <sup>e</sup> position	6 <sup>e</sup> position	Nom seulement
Billet numéroté	1 <sup>re</sup> position	2 <sup>e</sup> position	3 <sup>e</sup> position	—	—	—	—
Nom dans Communiqués de presse	1 <sup>re</sup> position	2 <sup>e</sup> position	3 <sup>e</sup> position	4 <sup>e</sup> position	5 <sup>e</sup> position	—	—
Annonces publicitaires	1 <sup>re</sup> position	2 <sup>e</sup> position	3 <sup>e</sup> position	—	—	—	—
Promotion internet (site web)	1 <sup>re</sup> position	2 <sup>e</sup> position	3 <sup>e</sup> position	4 <sup>e</sup> position	5 <sup>e</sup> position	6 <sup>e</sup> position	—
Page Facebook	1 <sup>re</sup> position	2 <sup>e</sup> position	3 <sup>e</sup> position	4 <sup>e</sup> position	5 <sup>e</sup> position	6 <sup>e</sup> position	—
Courriels électroniques	1 <sup>re</sup> position	2 <sup>e</sup> position	3 <sup>e</sup> position	4 <sup>e</sup> position	5 <sup>e</sup> position	6 <sup>e</sup> position	—
Panneaux de remerciements	1 <sup>re</sup> position	2 <sup>e</sup> position	3 <sup>e</sup> position	4 <sup>e</sup> position	5 <sup>e</sup> position	6 <sup>e</sup> position	—
Logo PowerPoint écrans vidéos	1 <sup>re</sup> position	2 <sup>e</sup> position	3 <sup>e</sup> position	4 <sup>e</sup> position	5 <sup>e</sup> position	6 <sup>e</sup> position	—
Remerciement verbal par le maître de cérémonie	1 <sup>re</sup> position	2 <sup>e</sup> position	3 <sup>e</sup> position	4 <sup>e</sup> position	—	—	—
Annonce dans le menu	Pleine page	Demi-page	—	—	—	—	—
Annonce PowerPoint	Plein volet	—	—	—	—	—	—
Droit de parole	1 <sup>re</sup> position	—	—	—	—	—	—
Logo sur cadeau souvenir	1 <sup>re</sup> position	—	—	—	—	—	—



## LES OPTIONS EN DÉTAIL

### OPTION #1 PARTENAIRE PRINCIPAL EN TITRE

**25 000 \$**  
(contribution financière seulement)

Cette option vous donne l'exclusivité dans votre principal secteur d'affaires.  
Maximum de deux partenaires dans cette catégorie de commandite.

**Bénéfice exclusif offert** : L'option PARTENAIRE PRINCIPAL EN TITRE vous donne une visibilité systématique en tête d'affiche sur tout le matériel promotionnel de l'événement et votre logo sera intégré au titre même de l'événement, sur tous les éléments de communications.

### Voici les avantages pour le PARTENAIRE PRINCIPAL EN TITRE :

- **Coprésident d'honneur** : Votre représentant deviendra le COPRÉSIDENT D'HONNEUR de la soirée et sera placé avec son invité(e) à la table d'honneur et présenté par le Maître de cérémonie.
- **Lettre de présentation du partenariat** : Inclusion du nom de votre entreprise comme Partenaire principal dans la lettre de présentation de partenariat mise à jour régulièrement.
- **Invitations officielles et menus** : Votre logo apparaîtra sur les invitations (imprimées et électroniques) distribuées à de nombreux membres de la communauté des affaires et du milieu culturel et architectural, ainsi que sur les menus.
- **Billet numéroté de l'événement** : Votre logo sera imprimé sur le billet officiel de l'événement.
- **Communiqués de presse** : Le nom de votre entreprise apparaîtra en tête d'affiche dans les communiqués de presse précédant et suivant le Gala.
- **Annonces publicitaires** : Votre logo sera positionné dans les annonces du Gala que le Comité organisateur fera paraître auprès des partenaires médias afin de publiciser le Gala.
- **Promotion internet** : Afin de promouvoir le Gala, le Collège ajoutera une page spéciale à son site web dans laquelle tous les logos des partenaires seront visibles avec des hyperliens vers les sites corporatifs. De plus, les partenaires pourront intégrer la signature du Gala et son lien web sur leurs sites internet respectifs.
- **Page Facebook** : Votre position de Partenaire Principal en Titre sera promue sur la page Facebook du Collège de Montréal avant et après l'événement.
- **Campagne de promotion électronique** : Avant l'événement, le Comité organisateur procédera à des envois électroniques (avec visibilité pour les partenaires du Gala) à de nombreux contacts, Anciens, parents, et autres. À titre d'exemple, l'infolettre officielle du Collège compte 4000 membres et l'infolettre des Anciens compte 3000 membres.
- **Visibilité lors du Gala** : Au cours de la soirée, votre logo apparaîtra d'une façon très évidente sur les panneaux de remerciements aux partenaires, votre logo déroulera sur les grands écrans installés dans la salle de Gala et votre nom sera prononcé par le Maître de cérémonie.



- **Annonces publicitaires durant le Gala** : Vous aurez l'opportunité d'inclure un plein volet publicitaire dans la présentation PowerPoint qui sera diffusée en rotation sur les écrans vidéos au cours de la soirée, ainsi que le droit de placer une annonce pleine page dans le menu de l'événement.
- **Droit de parole** : Votre représentant sénior obtiendra un court droit de parole lors de l'événement (deux à trois minutes environ).
- **Photo souvenir comme cadeau aux invités** : les invités seront pris en photo (en couple) lors du cocktail et recevront leur photo à la sortie de l'événement. Votre logo sera inclus sur toutes ces photos souvenirs (discrètement au bas de la photo).
- **Deux tables VIP gratuites (10 convives chacune), une valeur de 13 000 \$, en sus des deux places à la table d'honneur, et deux places à la table d'honneur.**

**Note** : Pour les partenaires en produits et services, vous obtenez la visibilité correspondante, mais sans les billets gratuits et les positions d'honneur.

## OPTION #2

### COPARTENAIRE PRINCIPAL

**20 000 \$**

(contribution financière seulement)

Cette option vous donne l'exclusivité dans votre principal secteur d'affaires.

Maximum de trois partenaires dans cette catégorie de commandite.

**Bénéfice exclusif offert** : L'option COPARTENAIRE PRINCIPAL EN TITRE vous donne une visibilité systématique en tête d'affiche sur tout le matériel promotionnel de l'événement et votre logo sera positionné juste au-dessous du Partenaire Principal en Titre, sur tous les éléments de communications.

## Voici les avantages pour le COPARTENAIRE PRINCIPAL EN TITRE :

- **Vice-président d'honneur** : Votre représentant deviendra un VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR de la soirée et sera placé avec son invité(e) à la table d'honneur et présenté par le Maître de cérémonie.
- **Lettre de présentation du partenariat** : Inclusion du nom de votre entreprise comme Copartenaire principal dans la lettre de présentation de partenariat mise à jour régulièrement.
- **Invitations officielles et menus** : Votre logo apparaîtra sur les invitations (imprimées et électroniques) distribuées à de nombreux membres de la communauté des affaires et du milieu culturel et architectural, ainsi que sur les menus.
- **Billet numéroté de l'événement** : Votre logo sera imprimé sur le billet officiel de l'événement.
- **Communiqués de presse** : Le nom de votre entreprise apparaîtra en 2<sup>e</sup> tête d'affiche dans les communiqués de presse précédant et suivant le Gala.
- **Annonces publicitaires** : Votre logo sera positionné dans les annonces du Gala que le Comité organisateur fera paraître auprès des partenaires médias afin de publiciser le Gala.



- **Promotion internet :** Afin de promouvoir le Gala, le Collège ajoutera une page spéciale à son site web dans laquelle tous les logos des partenaires seront visibles avec des hyperliens vers les sites corporatifs. De plus, les partenaires pourront intégrer la signature du Gala et son lien web sur leurs sites internet respectifs.
- **Page Facebook :** Votre position de Copartenaire Principal en Titre sera promue sur la page Facebook du Collège de Montréal avant et après l'événement.
- **Campagne de promotion électronique :** Avant l'événement, le Comité organisateur procédera à des envois électroniques (avec visibilité pour les partenaires du Gala) à de nombreux contacts, Anciens, parents, et autres. À titre d'exemple, l'infolettre officielle du Collège compte 4000 membres et l'infolettre des Anciens compte 3000 membres.
- **Visibilité lors du Gala :** Au cours de la soirée, votre logo apparaîtra d'une façon très évidente sur les panneaux de remerciements aux partenaires, votre logo déroulera sur les grands écrans installés dans la salle de Gala et votre nom sera prononcé par le Maître de cérémonie.
- **Annonces publicitaires durant le Gala :** Vous aurez le droit de placer une annonce demi-page dans le menu de l'événement.
- **Deux tables VIP gratuites (8 convives chacune), une valeur de 10 400 \$ et deux places à la table d'honneur.**

**Note :** Pour les partenaires en produits et services, vous obtenez la visibilité correspondante, mais sans les billets gratuits et les positions d'honneur.

**OPTION #3**  
**GRAND PARTENAIRE****15 000 \$**  
(contribution financière seulement)**Voici les avantages pour le Grand Partenaire :**

- **Membre du Comité d'honneur** : Votre représentant deviendra un MEMBRE DU COMITÉ D'HONNEUR sera placé avec son invité(e) à la table d'honneur et présenté par le Maître de cérémonie.
- **Lettre de présentation du partenariat** : Inclusion du nom de votre entreprise comme Grand Partenaire dans la lettre de présentation de partenariat mise à jour régulièrement.
- **Invitations officielles et menus** : Votre logo apparaîtra sur les invitations (imprimées et électroniques) distribuées à de nombreux membres de la communauté des affaires et du milieu culturel et architectural, ainsi que sur les menus.
- **Billet numéroté de l'événement** : Votre logo sera imprimé sur le billet officiel de l'événement.
- **Communiqués de presse** : Le nom de votre entreprise apparaîtra dans les communiqués de presse précédant et suivant le Gala.
- **Annonces publicitaires** : Votre logo sera positionné dans les annonces du Gala que le Comité organisateur fera paraître auprès des partenaires médias afin de publiciser le Gala, si l'espace le permet.
- **Promotion internet** : Afin de promouvoir le Gala, le Collège ajoutera une page spéciale à son site web dans laquelle tous les logos des partenaires seront visibles avec des hyperliens vers les sites corporatifs. De plus, les partenaires pourront intégrer la signature du Gala et son lien web sur leurs sites internet respectifs.
- **Page Facebook** : Votre position de Grand Partenaire sera promue sur la page Facebook du Collège de Montréal avant et après l'événement.
- **Campagne de promotion électronique** : Avant l'événement, le Comité organisateur procédera à des envois électroniques (avec visibilité pour les partenaires du Gala) à de nombreux contacts, Anciens, parents, et autres. À titre d'exemple, l'infolettre officielle du Collège compte 4000 membres et l'infolettre des Anciens compte 3000 membres.
- **Visibilité lors du Gala** : Au cours de la soirée, votre logo apparaîtra d'une façon évidente sur les panneaux de remerciements aux partenaires, votre logo déroulera sur les grands écrans installés dans la salle de Gala et votre nom sera prononcé par le Maître de cérémonie.
- **Une table VIP gratuite (10 convives), une valeur de 6 500 \$, et deux places à la table d'honneur.**

**Note** : Pour les partenaires en produits et services, vous obtenez la visibilité correspondante, mais sans les billets gratuits et les positions d'honneur.

**OPTION #4**  
**PARTENAIRE MAJEUR****10 000 \$**  
(contribution financière seulement)**Voici les avantages pour le Partenaire Majeur :**

- **Lettre de présentation du partenariat :** Inclusion du nom de votre entreprise comme Partenaire Majeur dans la lettre de présentation de partenariat mise à jour régulièrement.
- **Invitations officielles et menus :** Votre logo apparaîtra sur les invitations (imprimées et électroniques) distribuées à de nombreux membres de la communauté des affaires et du milieu culturel et architectural, ainsi que sur les menus.
- **Communiqués de presse :** Le nom de votre entreprise apparaîtra dans les communiqués de presse précédant et suivant le Gala.
- **Promotion internet :** Afin de promouvoir le Gala, le Collège ajoutera une page spéciale à son site web dans laquelle tous les logos des partenaires seront visibles avec des hyperliens vers les sites corporatifs. De plus, les partenaires pourront intégrer la signature du Gala et son lien web sur leurs sites internet respectifs.
- **Page Facebook :** Votre position de Partenaire Majeur sera promue sur la page Facebook du Collège de Montréal avant et après l'événement.
- **Campagne de promotion électronique :** Avant l'événement, le Comité organisateur procédera à des envois électroniques (avec visibilité pour les partenaires du Gala) à de nombreux contacts, Anciens, parents, et autres. À titre d'exemple, l'infolettre officielle du Collège compte 4000 membres et l'infolettre des Anciens compte 3000 membres.
- **Visibilité lors du Gala :** Au cours de la soirée, votre logo apparaîtra sur les panneaux de remerciements aux partenaires, votre logo déroulera sur les grands écrans installés dans la salle de Gala et votre nom sera prononcé par le Maître de cérémonie.
- **Six billets VIP gratuits, une valeur de 3 900 \$.**

**Note :** Pour les partenaires en produits et services, vous obtenez la visibilité correspondante, mais sans les billets gratuits.

**OPTION #5**  
**PARTENAIRE ASSOCIÉ****5 000 \$**  
(contribution financière seulement)**Voici les avantages pour le Partenaire Associé :**

- **Invitations officielles et menus :** Votre logo apparaîtra sur les invitations (imprimées et électroniques) distribuées à de nombreux membres de la communauté des affaires et du milieu culturel et architectural, ainsi que sur les menus.
- **Communiqués de presse :** Le nom de votre entreprise apparaîtra dans les communiqués de presse précédant et suivant le Gala.
- **Promotion internet :** Afin de promouvoir le Gala, le Collège ajoutera une page spéciale à son site web dans laquelle tous les logos des partenaires seront visibles avec des hyperliens vers les sites corporatifs. De plus, les partenaires pourront intégrer la signature du Gala et son lien web sur leurs sites internet respectifs.
- **Page Facebook :** Votre position de Partenaire Associé sera promue sur la page Facebook du Collège de Montréal avant et après l'événement.
- **Campagne de promotion électronique :** Avant l'événement, le Comité organisateur procédera à des envois électroniques (avec visibilité pour les partenaires du Gala) à de nombreux contacts, Anciens, parents, et autres. À titre d'exemple, l'infolettre officielle du Collège compte 4000 membres et l'infolettre des Anciens compte 3000 membres.
- **Visibilité lors du Gala :** Au cours de la soirée, votre logo apparaîtra sur les panneaux de remerciements aux partenaires, et votre logo déroulera sur les grands écrans installés dans la salle de Gala.
- **Quatre billets VIP gratuits, une valeur de 2 600 \$.**

**Note :** Pour les partenaires en produits et services, vous obtenez la visibilité correspondante, mais sans les billets gratuits.



**OPTION #6**  
**PARTENAIRE AMI****2 500 \$**  
(contribution financière seulement)**Voici les avantages pour le Partenaire Ami :**

- **Invitations officielles et menus :** Votre logo apparaîtra sur les invitations (imprimées et électroniques) distribuées à de nombreux membres de la communauté des affaires et du milieu culturel et architectural, ainsi que sur les menus.
- **Promotion internet :** Afin de promouvoir le Gala, le Collège ajoutera une page spéciale à son site web dans laquelle tous les logos des partenaires seront visibles avec des hyperliens vers les sites corporatifs. De plus, les partenaires pourront intégrer la signature du Gala et son lien web sur leurs sites internet respectifs.
- **Page Facebook :** Votre position de Partenaire Ami sera promue sur la page Facebook du Collège de Montréal avant et après l'événement.
- **Campagne de promotion électronique :** Avant l'événement, le Comité organisateur procédera à des envois électroniques (avec visibilité pour les partenaires du Gala) à de nombreux contacts, Anciens, parents, et autres. À titre d'exemple, l'infolettre officielle du Collège compte 4000 membres et l'infolettre des Anciens compte 3000 membres.
- **Visibilité lors du Gala :** Au cours de la soirée, votre logo apparaîtra sur les panneaux de remerciements aux partenaires, et votre logo déroulera sur les grands écrans installés dans la salle de Gala.
- **Deux billets VIP gratuits, une valeur de 1 300 \$.**

**Note :** Pour les partenaires en produits et services, vous obtenez la visibilité correspondante, mais sans les billets gratuits.

**OPTION #7**  
**ACHAT D'UNE TABLE DE 10 CONVIVES****TAPLE VIP : 6 500 \$**  
(contribution financière seulement)

Votre nom sera placé sur votre table et sera mentionné dans le menu de la soirée. Votre table sera placée dans la section VIP de la salle, près de la table d'honneur ou de la piste de danse. Vous bénéficierez également d'un service de vin plus généreux à votre table et vous serez invité à la préreception VIP avec signature du livre commémoratif du 250<sup>e</sup> Anniversaire du Collège et vous aurez également accès à la visite VIP de la Chapelle du Grand Séminaire au cours de laquelle une prestation d'orgue sera offerte.

**TABLE RÉGULIÈRE : 3 750 \$**

Votre nom sera placé sur votre table.

**TABLE POUR ANCIENS DE MOINS DE 30 ANS : 2 500 \$**

Votre nom sera placé sur votre table.

**OPTION #8**  
**ACHAT DE BILLETS INDIVIDUELS****BILLET VIP : 650 \$**  
(contribution financière seulement)

Votre nom sera mentionné dans le menu de la soirée. Vous serez assis dans la section VIP de la salle, près de la table d'honneur ou de la piste de danse. Vous bénéficierez également d'un service de vin plus généreux à votre table et vous serez invité à la préreception VIP avec signature du livre commémoratif du 250<sup>e</sup> Anniversaire du Collège et vous aurez également accès à la visite VIP de la Chapelle du Grand Séminaire au cours de laquelle une prestation d'orgue sera offerte.

**BILLET RÉGULIER : 375 \$****BILLET POUR ANCIENS DE MOINS DE 30 ANS : 250 \$****OPTION #9**  
**ACHAT D'UNE PLEINE PAGE DE PUBLICITÉ**  
**DANS LE PROGRAMME DE LA SOIRÉE****1 250 \$**



## FORMULAIRE DE CONFIRMATION – GALA DU 250<sup>e</sup>

ENTREPRISE PARTENAIRE : \_\_\_\_\_

PERSONNE RESSOURCE : \_\_\_\_\_

ADRESSE COMPLÈTE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ COURRIEL : \_\_\_\_\_

SITE WEB : \_\_\_\_\_ ANNÉE DE VOTRE CONVENTUM (si applicable) : \_\_\_\_\_

### PRIÈRE DE COCHER ou REMPLIR au besoin :

**Option # 1** PARTENAIRE PRINCIPAL EN TITRE 25 000 \$ \_\_\_\_\_ (maximum de deux partenaires)

**Option # 2** COPARTENAIRE EN TITRE 20 000 \$ \_\_\_\_\_ (maximum de deux partenaires)

**Option # 3** GRAND PARTENAIRE 15 000 \$ \_\_\_\_\_

**Option # 4** PARTENAIRE MAJEUR 10 000 \$ \_\_\_\_\_

**Option # 5** PARTENAIRE ASSOCIÉ 5 000 \$ \_\_\_\_\_

**Option # 6** PARTENAIRE AMI 2 500 \$ \_\_\_\_\_

**Option # 7** TABLE DE 10 CONVIVES :

TABLE VIP 6 500 \$ \_\_\_\_\_ TABLE RÉGULIÈRE 3 750 \$ \_\_\_\_\_ TABLE POUR ANCIENS DE MOINS DE 30 ANS 2 500 \$ \_\_\_\_\_

**Option # 8** BILLETS INDIVIDUELS :

VIP 650 \$ X \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ \$ RÉGULIER 375 \$ X \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ \$ ANCIENS DE MOINS DE 30 ANS 250 \$ X \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ \$

**Option # 9** ACHAT D'UNE PLEINE PAGE DE PUBLICITÉ DANS LE PROGRAMME DE LA SOIRÉE 1 250 \$ \_\_\_\_\_

Nous désirons faire un don avec plein reçu d'impôt : \_\_\_\_\_ \$

GRAND TOTAL : \_\_\_\_\_ \$

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

Prière de transmettre ce formulaire (et si applicable, VOTRE LOGO EN FORMAT EPS) par courriel à : [fondation@college-montreal.qc.ca](mailto:fondation@college-montreal.qc.ca)

Pour plus de renseignements sur les différentes options de partenariat disponibles, prière de communiquer avec la Fondation Collège de Montréal, [fondation@college-montreal.qc.ca](mailto:fondation@college-montreal.qc.ca) - 514-933-7397 poste 248

Veillez SVP libeller votre chèque au nom de : **Fondation Collège de Montréal** et le poster avec votre formulaire à l'adresse suivante : 1931, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H3H 1E3

Une facture officielle pour les commandites avec visibilité peut vous être émise (aux fins de dépenses corporatives).

Des reçus pour fins d'impôt seront émis après l'événement selon la partie applicable de votre contribution (seulement pour achat de tables et achat de billets) et pour le plein montant pour les dons philanthropiques sans visibilité en échange.